

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

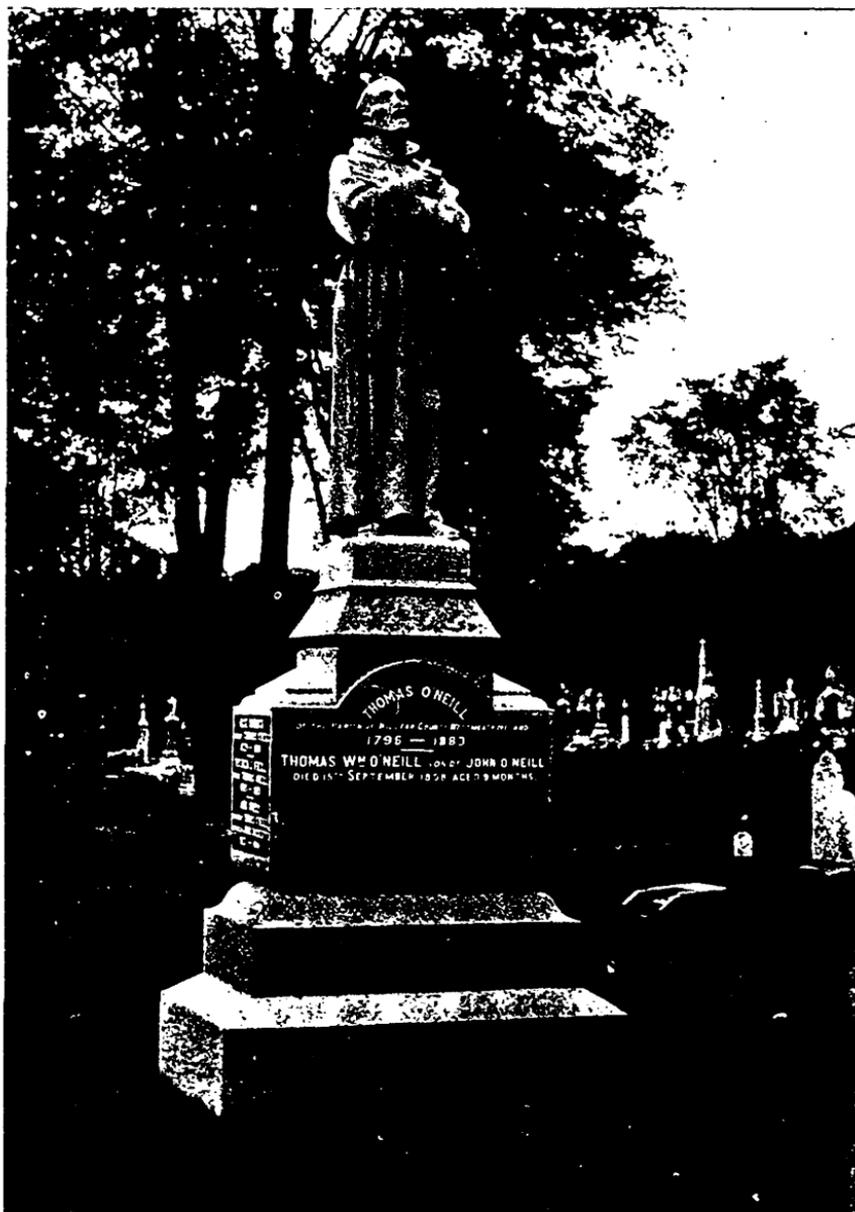
Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									



AU CIMETIÈRE DE MONTRÉAL



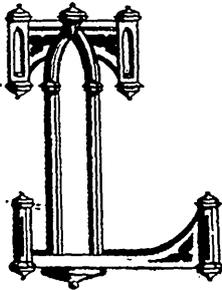
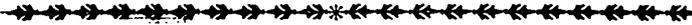
# Revue du Tiers-Ordre

et de la

## Terre-Sainte



### Au Cimetière



LES feuilles jaunies jonchent le sol. Le tiède soleil d'automne n'avait plus assez de chaleur pour leur donner la vigueur et la vie, aussi les premiers vents froids et humides les arrachent-ils sans effort à l'existence. Elles tombent en tourbillonnant. Maintenant le passant les foule aux pieds, c'est à peine si elles protestent par un gémississement plaintif : leur froissement porte la tristesse dans l'âme. Hier encore on admirait leur majestueuse splendeur ; portées jusqu'aux nues par des bras vigoureux et puissants, balancées dans les airs au souffle de la brise et des zéphirs, on venait se mettre à leur ombre, respirer la fraîcheur de leur atmosphère, écouter l'harmonie de leurs frissons.

Maintenant, les passants les foulent aux pieds.

Image saisissante et de la vie et de la mort. L'astre des ans est prompt à décliner sur l'horizon de notre existence ; le printemps de notre vie ne fait que l'effleurer ; un moment on est exalté,

peut-être porté aux nues, on miroite au grand jour, on sent une sève, une force, une fraîcheur de jeunesse... on sent que l'on vit. Mais un souffle, et nous ne sommes plus ! et comme la feuille jaunie, nous retournons à la terre, d'où comme elle nous sommes sortis.

Durant quelques jours encore, il y aura un souvenir de nous, une croix de bois, une pierre, un monument. Notre nom, notre âge, notre dignité peut-être, seront peints ou gravés sur ce dernier vestige de notre passage ici-bas ; on y demandera pour nous une prière : les vivants ne la feront guère qu'en lisant machinalement les trois lettres qui la résument : R. I. P. Les parents et les amis viendront parfois, cependant, s'agenouiller sur ce tertre funéraire, et penser un instant à ceux qui ne sont plus, mais cette génération passera et notre dernière demeure sera de tous abandonnée ; l'unique prière qui se fera pour nous viendra de la croix ou du monument pieux, gardien de cette terre devenue sainte et sacrée par l'habitation du chrétien qui attend là, dans la paix et le repos, l'heure où retentira l'éclatante trompette du jugement, rappelant les morts à une nouvelle existence.

Oui, longtemps notre monument funèbre sera notre seule prière, notre unique sauvegarde. Et c'est ainsi qu'après de longs siècles, on reconnaît encore aux antiques catacombes la sépulture des enfants du Christ : un emblème pieux dit leur foi et leur espérance. Ici, c'est la colombe qui s'envole au sein de Dieu, là c'est le phare qui guide vers l'éternelle Patrie, ailleurs c'est la palme de la victoire, la croix de la divine Rédemption, le monogramme du Christ Jésus, commencement et fin de toute créature. Et les générations actuelles baisent avec amour ces antiques pierres sépulcrales qui nous indiquent d'un signe que là reposé un chrétien, notre frère, qui nous a précédés, et qui attend l'avènement du Seigneur.

L'Eglise, toujours la même, invite encore ses enfants à honorer leur sépulture d'un signe d'espérance et de foi en la future résurrection. Le cimetière de Montréal, déjà si riche en monuments pieux, voit depuis quelques jours s'élever au milieu des autres, un monument franciscain. Sur un socle, où se marient le trèfle irlandais et l'érable canadien, se dresse une statue de Notre Séraphique Père saint François, à l'attitude recueillie, extatique,

les deux mains croisées sur la poitrine, les yeux levés vers le ciel. François, tout à la fois prie et pleure, des larmes de granit perlent sur ses joues amaigries, ses lèvres entrouvertes semblent toujours dire au ciel une de ces prières si ferventes et si efficaces qui faisaient de lui sur la terre le dépositaire de la divine puissance. Il pleure et il prie. Il pleure de ces larmes faites tout ensemble de douleur et de consolation ; il prie, de cette prière qui est à la fois un soulagement et une recommandation.

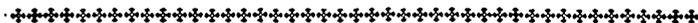
Lorsque, faisant l'œuvre de la miséricorde divine, la mort viendra convier à la récompense celui qui vient de faire élever ce monument, en lui les Frères-Mineurs de Montréal perdront plus qu'un Tertiaire modèle, ardent et convaincu, plus qu'un ami fidèle et dévoué, ils perdront un bienfaiteur et un Père. Mais, assurés de la part bienheureuse qui l'attend au ciel, ce sera pour ses amis et ses fils de la terre une consolation de voir confier la poussière de son corps à la garde protectrice de leur Séraphique Père saint François. Souvent — car l'Ordre séraphique ne meurt pas, lui, moins encore que ce granit — souvent, ils viendront faire une visite et dire une prière près de leurs deux Pères réunis, l'un couvert de la terre du tombeau, l'autre levant au ciel son front de granit, et gardant, sentinelle vigilante, le sommeil de son serviteur et de son fils.

FR. ANGE-MARIE, O. F. M.



## Direction des Fraternités du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise

Le Tiers-Ordre et la paroisse (*Fin*)



DANS le précédent article, nous montrions les Tertiaires comme les ouvriers de toutes les œuvres de zèle et nous ajoutons : non seulement ils trouveront dans leur fidélité à la Règle le zèle voulu pour agir, mais encore et surtout, ils auront les qualités et les vertus nécessaires aux véritables hommes d'œuvres.

Ces qualités sont la générosité et le dévouement.

Les Tertiaires seront vraiment *généreux*. Ils sont rares, le prêtre en sait quelque chose, les chrétiens généreux pour les œuvres. On trouve nombre de bons chrétiens qui savent remarquer l'absence des œuvres, suggérer celles qu'il faudrait établir, critiquer les défauts de celles qui existent ; mais le prêtre veut-il se mettre à l'œuvre, bien rare ou bien faible est le concours de ceux-là mêmes qui ont le plus parlé. Le Tertiaire qui a compris sa Règle est généreux, parce qu'il est détaché. Il a été formé au détachement, à cette mortification dont les bons chrétiens de nos jours ne veulent plus entendre même le nom. Il ne tient pas aux richesses, ni aux jouissances de la terre. Epargnant considérablement sur les dépenses de luxe et de table qui ruinent beaucoup de plus riches que lui, il peut donner davantage à Dieu et aux pauvres. Il sera facilement généreux. Pénétré plus profondément de l'esprit évangélique dont on ne cesse de lui inculquer les maximes, il sait qu'il ne faut pas amasser ici-bas des trésors que rongé la rouille, ou que dérobe le voleur ; mais bien plutôt se servir du *mammon* d'iniquité pour se faire au ciel des amis fidèles, en vue des jours mauvais, dans la personne des pauvres et des infirmes qu'on aura soulagés. Telle est la source de la générosité du Tertiaire. Le prêtre aura dû, pour le former, travailler et se dépenser, comme le père pour former son enfant, ou le maître son disciple ; mais ensuite, quelle splendide récompense !

Bien mieux, lors même que personnellement il n'aura pas travaillé à la formation de ces Tertiaires, dès lors qu'une Fraternité se sera formée à l'ombre de son église, il pourra constater que cet établissement du Tiers-Ordre, loin de diminuer et de restreindre les ressources de sa paroisse, ne fera que les multiplier. L'exemple des Tertiaires deviendra contagieux, leur zèle et leur générosité stimuleront la générosité et le zèle des autres paroissiens. Une sainte émulation, en vue du bien, s'empare de tous, c'est le Tiers-Ordre qui a mis le feu à tous les cœurs.

Plus rares encore dans les œuvres sont les âmes *dévouées*, qui non contentes d'y contribuer par des secours pécuniaires, sont disposées de plus à payer de leur personne et ne ménagent pas plus leurs sueurs que leur bourse. Un seul de ces auxiliaires qui se donnent eux-mêmes en vaut cent de ceux qui ne donnent que leur argent. Hélas ! que de fois l'absence de ce concours dévoué et

total n'a-t-il pas fait gémir le prêtre le plus zélé, et n'est-ce pas là une des amertumes du cœur sacerdotal ! Or, ce dévouement s'apprend à l'école de saint François, et le Tiers-Ordre en a le précieux secret. Faut-il nous en étonner ? Non certes, ne savons-nous pas que cette école du Tiers-Ordre, c'est l'école du sacrifice, l'école de la pénitence, l'école de la croix ? Or, dans la religion chrétienne tout se tient, la croix est la racine de la générosité et du dévouement. On craint de prêcher la croix aux chrétiens, on ne récolte plus de dévouement parmi eux. Si l'on réserve au Tiers-Ordre le monopole de la pénitence et de la croix, qu'on ne s'étonne pas de trouver dans ses rangs, presque le monopole du dévouement et du sacrifice.

Il est facile de voir par tout ce que nous venons de dire que le Tiers-Ordre apporte un puissant secours au prêtre de la paroisse.

« Chaque Tertiaire, comme dit le P. Edouard de Nécy (1), est « un vicaire laïque, souvent indispensable, et toujours très précieux « dans une paroisse ; c'est le compagnon d'armes et l'ami du « prêtre, » ami d'autant plus sûr que l'esprit de l'Ordre, qui est un esprit de profond respect pour le caractère sacerdotal, le maintiendra toujours à sa place dans ses relations avec le prêtre.

« *Frater qui adjuvatur a fratre, quasi civitas firma.* » Le frère qui se sent appuyé par son frère est comme une forteresse inexpugnable. C'est bien le cas ; oui, le prêtre se sent plus fort, plus encouragé, plus heureux dans ses entreprises, lorsqu'il peut disposer des services et du dévouement des enfants de saint François. »

Ce n'est pas seulement sur un dévouement qu'il peut compter, c'est sur un faisceau de dévouements. Le Tertiaire n'est pas isolé. Il s'appelle Fraternité ; c'est une petite armée qui est là au service du prêtre, corps d'élite au milieu des autres troupes chrétiennes. C'est le groupement de tout ce qui est généreux, obéissant jusqu'au sacrifice ; ce sont des collaborateurs humbles, désintéressés, détachés d'eux-mêmes, avec la multiplication de puissance que donne toujours l'association.

De tout cela que conclure ? C'est que le prêtre est éminemment intéressé au développement du Tiers-Ordre, qu'il doit le favoriser de tout son pouvoir, et qu'aucune association ne fera plus

---

(1) *Le prêtre et le Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise*, opuscule de propagande.

de bien à sa paroisse que le Tiers-Ordre de Saint-François. Elle s'impose donc cette conclusion, que le saint curé d'Ars, Tertiaire lui-même, a formulée en ces termes : « On ne saurait trop propager le Tiers-Ordre dans les paroisses. C'est un des plus puissants moyens de ranimer la charité dans les cœurs. . . . . La réapparition du Tiers-Ordre et sa propagation dans nos villes et dans nos campagnes, voilà le moyen choisi par la Providence, pour notre résurrection morale et religieuse. »

FR. COLOMBAN-MARIE, O. F. M.



## VIE ABREGÉE

DU

### T. Rvd Père Arsène-Marie de Servières Provincial des Frères-Mineurs

#### CHAPITRE DIXIÈME

##### Le P. Arsène directeur des âmes

**N**ous pourrions aujourd'hui, dans le présent article, nous étendre longuement sur la direction spirituelle que le P. Arsène donnait aux âmes dans les nombreuses communautés où l'appelaient si souvent son zèle ardent et le grand renom de ses vertus. — Nous ne le ferons pas, dans la crainte de fatiguer nos lecteurs ; et dans ce chapitre, si cher à nos cœurs franciscains, nous ne choisirons que ce qui peut intéresser les chrétiens vivant dans le monde.

Le P. Arsène aimait beaucoup les âmes humbles, simples et droites. Avec elles, il se trouvait à l'aise, il se savait compris, son cœur se dilatait, et quel zèle il déployait lorsqu'il avait rencontré quelqu'une de ces âmes élevées, vraiment généreuses, avides d'avancer dans le chemin de la perfection. ! Sa joie était visible : il l'encourageait, il la soutenait, il l'éclairait, il l'excitait à faire mieux encore, et si cette âme se montrait docile, la direction

éclairée du Vénéré Père la dirigeait de préférence vers cet asile béni qui s'appelle un monastère de pauvres Clarisses.

Sa science spirituelle apparaît surtout dans les sermons qu'il a composés pour les retraites, et dans les lettres qu'il a écrites.

Pour les communautés, le P. Arsène avait composé trois sortes de retraites : la première comprenait les grandes vérités, et il la donnait généralement quand il prêchait quelque part pour la première fois ; la seconde se composait de sujets traitant de tous les devoirs et de toutes les obligations de la vie religieuse ; la troisième, plus mystique, plus relevée, avait pour thème l'amour divin ou l'union de l'âme à Dieu. Le plus souvent, il faisait un heureux et fécond mélange de ces différents sujets, suivant les circonstances et les nécessités du moment.

Quand il prêchait aux gens du monde, ses sermons sur les grandes vérités faisaient toujours une impression profonde, il les débitait d'une voix forte qui ajoutait encore à la gravité du sujet traité. Lorsqu'il parlait du dépouillement de soi-même et de l'amour divin, comme d'elles-mêmes, les âmes s'ouvraient à la confiance et s'enflammaient d'un immense désir de perfection.

Toujours, pour conclure ses retraites, le regretté P. Arsène donnait la Dévotion à la Très Sainte Vierge comme le moyen le plus sûr de persévérance, et comme la voie la plus courte pour arriver à Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Ce serait le moment de parler ici de certains travaux composés par le P. Arsène : un traité sur l'*amour de Dieu* et un autre sur l'*Oraison*, mais ces travaux sont malheureusement inachevés, ses multiples occupations et la mort qui le guettait l'ont empêché d'y mettre la dernière main : ils n'en sont pas moins pour ses fils une relique chère et un recueil d'enseignements vénéré à l'égal d'un testament.

Il nous reste aussi de lui, avec de nombreux sermons et conférences, un *Essai sur les dons du Saint-Esprit* : le Bon Père qui avait une dévotion spéciale envers la troisième Personne de l'Adorable Trinité voulait publier ce travail ; ici encore, la mort ne l'a pas permis. Soumettons-nous.

Nous allons essayer de donner maintenant un Résumé de la Perfection et de la Direction telles que le P. Arsène les entendait pour les gens du monde. Nos lecteurs ne manqueront pas de voir que les conseils du Père, choisis entre mille autres,

sont tous marqués au coin de la plus profonde sagesse et de la plus haute sainteté : Oh ! c'est que là, le cher Père parle avec compétence d'un sujet qu'il connaît par une longue et quotidienne expérience. « En fait de perfection, disait-il lui-même, on ne doit demander conseil qu'à ceux qui pratiquent : ceux-là seuls s'y entendent. Demande-t-on à un forgeron des leçons de rhétorique ? Chacun son métier ; notre métier à nous, c'est d'observer le Saint Evangile. » D'ailleurs tous les avis spirituels du P. Arsène peuvent tenir dans ces deux mots : *le dépouillement de soi-même, l'union à Dieu.*

#### RÉSUMÉ DE PERFECTION

Faire tous les ans une bonne retraite, et se souvenir que plus le coup porté au vieil homme sera rude, moins il aura espoir de se relever.

Méditer profondément, et jusqu'à pleine conviction, la fin de l'homme et le néant de ce qui passe.

Se pénétrer si vivement de la laideur, des châtimens et des suites du péché mortel et du péché véniel que pour rien au monde on ne consente à les commettre.

Songer que si les damnés pouvaient subir une nouvelle épreuve, ils ne négligeraient aucun moyen, aucune occasion de travailler à la gloire de Dieu et à leur salut : or, nous sommes plus redevables encore à Dieu qui nous a préservés de l'enfer.

Choisir ses amis parmi les fervens, et éviter la compagnie des tièdes qui se rient des petites choses.

Fréquenter avec amour et assiduité les Sacrements.

Ne jamais s'excuser, à moins qu'on ne demande une explication.

Ne jamais parler des absents sinon en bonne part.

Ne jamais parler de soi sinon pour s'accuser.

S'exciter continuellement à l'acquisition de la plus éminente sainteté.

Faire avec diligence et ponctualité, chaque jour, l'examen de conscience général et particulier.

Chaque mois, faire une revue de ses résolutions, se demandant où l'on en est de sa réforme spirituelle.

Garder avec tant de soin la pureté de sa conscience qu'on n'ait presque aucune faute délibérée à accuser.

S'habituer à avoir une vie occupée et utile.

Veiller à la garde des sens, spécialement de ses yeux, observant rigoureusement les règles de la modestie.

Ne rien refuser de ce qui nous est demandé au nom du bon Dieu, dans la mesure du possible.

Ne jamais condamner les paroles ou les actions des autres ; mais toujours interpréter toute chose favorablement dans sa pensée et de vive voix.

Faire fréquemment des actes d'humilité.

Prier du fond du cœur pour ses ennemis passés, présents et futurs.

Recourir avec une confiance entière à Marie, aux Anges, aux Saints.

S'habituer à répéter en toute occasion : « Mon Dieu, je veux faire et souffrir tout ce que vous voulez, et je veux éviter tout ce qui vous peut déplaire. »

Répéter souvent les actes de foi, espérance, charité et contrition, et demander les dons du Saint-Esprit.

Ce résumé de perfection est emprunté çà et là aux différents écrits qui nous restent du regretté P. Arsène.

Dans le prochain article, nous verrons quelles furent ses dévotions préférées, et par quelles vertus il mit à son front cette auréole d'admiration qui tempère en nous la douleur d'avoir perdu notre Père.

*(A suivre)*

FR. GASTON, O. F. M.





## Sanctuaires de la Couronne Franciscaine



Sixième Allégresse de Marie : La Résurrection



Le Saint Sépulcre : sa miraculeuse conservation.

(Suite)



Nous l'avons vu dans les articles précédents, le Seigneur lui-même veille sur son tombeau avec les foudres vengeresses de sa justice, toujours prêtes à frapper les téméraires profanateurs de son Sépulcre.

Dociles à la voix qui les a appelés à l'existence, les éléments eux-mêmes se refusèrent à accomplir leur œuvre de destruction, lorsque la main sacrilège voulut les faire servir à la ruine du Saint Tombeau. Témoin le prodige que nous allons raconter, et que nous empruntons à la *Revue : Saint François et la Terre Sainte*.

« Deux fois, y est-il dit, pendant le x<sup>e</sup> siècle, le feu fut mis à l'église de la Résurrection ; un patriarche même succomba au milieu des flammes, mais elles n'atteignirent jamais le Saint Sépulcre. On sait, pour parler des temps plus rapprochés de nous, quel épouvantable incendie dévora l'église du Saint Sépulcre dans la nuit du 11 au 12 octobre 1808. Il fut si violent que le plomb qui couvrait le toit, se fondant tout-à-coup, tomba comme un torrent de feu dans l'intérieur de la basilique, et réduisit en cendres un moine arménien qui transportait de l'argent. Deux heures après, la grande coupole qui recouvrait le Saint Sépulcre, croule avec un énorme fracas, entraînant dans sa ruine, la galerie, les pilastres, les colonnes, et même une partie du mur d'enceinte. Cette épouvantable fournaise envahit ensuite le chœur des Grecs, et n'y

laissa rien d'intact, mais guidée par la main du Christ, la flamme respectueuse épargna la pierre de l'Onction, la partie du Calvaire où est l'autel du crucifiement, la Chapelle voisine de Notre-Dame des Sept-Douleurs, l'église souterraine de l'Invention de la sainte Croix et le Sépulcre. On y retrouva intact un tableau peint sur toile, bien que l'auguste monument fût lui-même pendant plusieurs heures, comme enseveli dans un linceul de flammes dévorantes. « On sait, dit Eugène Boré, (1) comment l'incendie dévora toute cette partie du temple occupée par ces audacieux profanateurs, et comment il respecta, à la grande admiration de tous, les autres parties appartenant à nos religieux surpris et consternés : on eût dit un jugement de feu, ménagé par le Christ, sur les légitimes gardiens de son tombeau. »

Ici, les réflexions se pressent en foule dans notre esprit. Puisque le paganisme voulait anéantir le Saint Sépulcre, pourquoi s'est-il contenté de l'enfouir sous une montagne factice plutôt que de jeter par terre la grotte sépulcrale ? Cependant, il n'y a pas même pensé. Et ce qu'il a tenté en haine du Christ et des fidèles, Dieu l'a fait tourner à la gloire et à l'honneur du nom chrétien.

Ce que le paganisme n'avait pas essayé, l'islamisme, avec son immense pouvoir, avec sa haine du nom chrétien, plus immense encore, l'a tenté à plusieurs reprises. Le Saint Sépulcre s'est ri de leurs vains efforts. Depuis les croisades, par une disposition de la Providence que nous devons adorer, le Coran est constamment resté maître absolu du Saint Sépulcre. Il en a les clefs. Il le garde ; mais, il semble que c'est pour l'empêcher d'être profané, et pour nous en faciliter l'accès. Car s'il était entre les mains des Grecs, les catholiques approcheraient-ils si aisément ? Nos prêtres, nos évêques pourraient-ils y célébrer les saints mystères ? A vrai dire, nous ne le pensons pas.

D'où vient donc que depuis dix-neuf siècles, le Saint Sépulcre défie les vains simulacres de la gentilité, le cimetière de l'Osmanlis et les éléments eux-mêmes conjurés contre lui ? D'où vient donc qu'autant de fois la basilique de la Résurrection a été renversée, autant de fois elle a été relevée, et sur les plans primitifs, au point que, sauf la richesse des décorations intérieures, la description de ce temple, telle que nous la lisons dans Eusèbe,

---

(1) Dans son travail : *Question des Lieux Saints.*

convient encore en grande partie, à l'édifice qui existe actuellement ? Ah ! n'en doutons pas, c'est qu'une protection puissante et invisible veille tant sur le Saint Sépulcre que sur le temple qui en est comme l'enveloppe terrestre, et qu'il n'est pas moins précieux aux yeux de Dieu qu'aux yeux des hommes. *Et erit sepulchrum ejus gloriosum.*

### Etat actuel du Saint Sépulcre

Après tant de vicissitudes et de péripéties pénibles par lesquelles a dû passer le Saint Sépulcre, nos lecteurs se demandent sans doute, quel est l'état actuel de ce précieux monument.

Dans la description qu'ils vont en lire, nos chers abonnés seront heureux de voir à nouveau se dérouler sous leurs yeux les merveilles que nous avons admirées, il y a quelques jours, au Sanctuaire transformé de Notre-Dame du Cap. Car le Tombeau de Notre-Seigneur, élevé au Cap de la Madeleine, par les soins et le zèle combinés de Monsieur le Curé et du Rév. P. Frédéric, est la réduction exacte et fidèle du vrai Sépulcre du Sauveur.

Nous voici donc, chers lecteurs, à Jérusalem, au centre de l'immense Basilique; en face de nous se trouve un édicule en marbre jaune, recouvert de peintures orientales, et surmonté d'une petite coupole sous le grand dôme qui l'éclaire : cet édicule, modèle de celui de Notre-Dame du Cap, c'est le Sépulcre de Notre-Seigneur. — Pour y arriver, dit un illustre pèlerin à la plume gracieuse et à l'âme poétique, on passe dans une première chambre appelée Chapelle de l'Ange, où l'on vénère un fragment du rocher, sur lequel était assis l'envoyé céleste, quand les saintes femmes vinrent embaumer le corps de Jésus. Ensuite, par une petite porte de marbre festonnée, enguirlandée, et dans le tympan de laquelle apparaît le Sauveur ressuscité, entouré d'anges, on s'engage dans la seconde chambre plus étroite qui renferme le Saint Tombeau resplendissant du feu des cierges, des bougies, des girandoles et des quarante-trois lampes suspendues à la voûte. »

« Aucune langue humaine ne peut rendre ce que l'on éprouve dans ce lieu auguste qui renferme un trésor plus grand que tous les biens de la terre, et une pierre plus précieuse que le diamant. Ce tombeau vide et fermé, d'où sont sorties la vie et la lumière, vous fait illusion. Il semble que le marbre qui le recouvre va se

briser pour laisser voir Jésus, non pas dans l'état où l'avaient réduit les tourments et la mort, mais vivant et glorieux, vous disant de sa voix divine : « Ne craignez point, j'ai vaincu le monde, j'ai vaincu le trépas ; la mort désormais n'aura plus d'aiguillon. »

« Autour du monument sacré, se presse et ondule la foule des pèlerins. Ils prient, ils pleurent, ils se prosternent sur les dalles ; ils promènent leurs mains sur les murs comme pour en recueillir la sainteté ; ils usent les marbres sous l'ardeur et la persistance de leurs baisers... Ici tous les peuples du monde se donnent rendez-vous ; toutes les races humaines se rencontrent : tous les costumes du globe s'entremêlent ; toutes les langues se parlent et retentissent dans une commune prière qui ne cesse ni le jour, ni la nuit. »

Tel est à l'heure présente le spectacle magnifique et saint que présente à tout instant le Sépulcre du Divin Maître. Oh ! oui, qu'il est glorieux ! et comme il a bien réalisé la prophétie de nos Saintes Lettres : *Et erit sepulchrum ejus gloriosum.*

(à suivre)

FR GASTON. O. F. M.



## Nouvelles de Rome

**L**e Pape. — De tous les points de l'univers, les pèlerins affluent dans la Ville Eternelle, et Léon XIII, bravant des fatigues humainement au-dessus de ses forces, se prodigue à tous, comme un père à ses enfants. Ces jours derniers, Sa Sainteté a tenu à accomplir, dans Saint-Pierre, sa dernière visite jubilaire. Elle était accompagnée de la garde noble, des prélats de sa cour et d'une vingtaine de cardinaux.

On sait comment, de divers côtés, certains catholiques, ou soi-disant tels, avaient cherché à exploiter dans un intérêt de parti,

la charitable condescendance dont le Vatican a fait preuve par rapport aux funérailles du roi Humbert. Le Saint-Siège devait couper court à ces interprétations et à ces manœuvres. Il l'a fait par une note de l'*Osservatore romano*, exposant les motifs, tout de miséricordieuse bonté, qui ont porté le Saint Père à agir comme il l'a fait, en cette circonstance particulière, et aussi par une note diplomatique, renouvelant ses protestations antérieures contre la situation dans laquelle se trouve le Vicaire de Jésus-Christ, par suite de la privation de son domaine temporel.

**Le R<sup>me</sup> Père Général.** — Notre R<sup>me</sup> Père Général, dont l'activité et le zèle ne reculent devant aucune fatigue, a quitté Rome, depuis près d'un mois pour visiter la Hongrie et une partie de l'Autriche. Il a successivement présidé le Chapitre de la province hongroise de Saint-Jean de Capistran, et, à Vienne, celui de la province de Saint-Bernardin de Sienne. Durant son absence, et à titre de Délégué Général, il a été remplacé par le T. R. P. Jean-Marie Santarelli, Définiteur Général. Dans quelques jours, Sa Paternité Révérendissime sera de retour au couvent généralice.

**Congrès des Tertiaires.** — Quand cette correspondance passera sous les yeux des lecteurs de la *Revue*, le Congrès international du Tiers-Ordre sera déjà réuni dans la Ville Eternelle.

De toutes parts on se prépare à cette grande réunion, et de toutes parts aussi les rapports, les propositions, les vœux arrivent à la Curie généralice, qui doit les examiner et les classer. Tout fait donc espérer que ce Congrès, présidé, au surplus, par un représentant spécial du Souverain Pontife, l'Eminentissime Cardinal Vivès, enfant lui aussi de saint François, sera particulièrement sérieux et fécond entre tous, au point de vue de la propagande et de l'influence du Tiers-Ordre.

**Nos Missionnaires en Chine.** — On est toujours sans nouvelles précises au sujet de la plupart de nos Missionnaires Franciscains en Chine ; mais tout fait craindre, hélas ! qu'ils n'aient été, sur bien des points, victimes de la fureur des boxers et de la populace païenne. Nous avons notamment les plus vives inquiétudes par rapport au Vicariat du Chan-Si septentrional. Dans sa dernière lettre, datant déjà de plusieurs mois, Mgr Fogolla, Coadjuteur du Vicaire apostolique, disait que les religieux

et les chrétiens de cette région avaient tout à craindre, parce que le vice-roi de Chang-Tong, le persécuteur des Vicariats de Mgr Demarchi et de Mgr Anzer, venait d'être envoyé au Chan-Si.

**Bref du Pape au Congrès international du Tiers-Ordre.** — Au dernier moment, nous lisons dans le *Bien publié* de Gand le texte (traduction française) d'un Bref adressé par le Souverain Pontife aux membres du Congrès. Nous nous empressons de le communiquer à nos lecteurs.

#### A SES CHERS FILS DU TIERS-ORDRE FRANCISCAIN

#### RÉUNIS A ROME EN CONGRÈS

Inscrit depuis longtemps Nous-même dans le Tiers-Ordre franciscain, Nous avons montré de mille façons, dès le moment que Nous fûmes appelés à porter la charge du Pontificat suprême, en quelle estime Nous le tenions, et avec quel amour Nous voulions le favoriser.

Et ce n'est que trop juste. Toujours nous en avons été convaincu : cette institution de notre Père saint François, bien observée, a tout ce qu'il faut pour remédier à ces maux dont la société humaine est à notre époque si péniblement tourmentée. Aussi, afin de multiplier les masses chrétiennes qui de tous côtés viendraient travailler sous sa discipline, Nous avons jugé bon d'adoucir, par des tempéraments tout suaves, les lois qui la gouvernent. De plus, avec toute l'ardeur que Nous avons pu, nous avons exhorté les membres du premier Ordre, aussi bien que les Pasteurs des âmes, à ne rien épargner pour promouvoir le Tiers-Ordre.

Votre congrès, qui se réunit aujourd'hui à Rome sous d'heureux auspices, Nous est une preuve que Nos espérances et Nos peines ne furent pas inutiles. Sûrement, il y a à vous en faire de vives félicitations, et à en remercier Dieu, de qui viennent tous les biens.

Mais, puisque notre amour nous pousse à assurer le succès de l'œuvre qui commence si heureusement, volontiers nous secondons des désirs unanimes, pour vous donner quelques conseils, dont l'observation non seulement consoliderait votre Institution, mais lui donnerait tout son épanouissement.

Ce qui doit être sacré pour vous par dessus tout, c'est ce que le législateur saint François, sur la fin de sa vie, légua comme par testament à ses disciples, nous voulons dire le respect à l'égard du Siège apostolique. Et non seulement ce respect qui vous fait honorer le Vicaire du Christ en terre, mais surtout ce respect qui consiste à lui obéir, soit qu'il donne des ordres, soit qu'il se contente de donner des conseils, ou même simplement des exhortations.

En outre, que tout chrétien agrégé au Tiers-Ordre s'abstienne avec le plus grand soin de toutes les disputes de parti. Par là, en effet, pour ne rien dire des autres inconvénients, les liens de la concorde fraternelle se relâchent et tombent brisés. Que tous plutôt dépensent toutes leurs énergies à imprimer en eux-mêmes le caractère de l'Institut qu'ils ont embrassé. Cet Institut fait profession de suivre plus sévèrement les préceptes de la vie chrétienne, de briser l'élan désordonné qui nous porte vers les choses périssables, de cultiver avec plus d'ardeur la piété, de faire resplendir autour de soi les exemples de la modestie et des autres vertus. Les religieux du 1<sup>er</sup> Ordre du Père Séraphique, auxquels il appartient de diriger le groupe des Tertiaires, doivent bien se persuader que dans la propagation de cet Institut se trouve une grande sauvegarde pour le salut privé et public.

Qu'ils fassent donc en sorte que beaucoup de fidèles de l'un et l'autre sexe donnent leurs noms à cette sainte milice, que rien ne soit changé dans ses lois et constitutions, que partout règnent chez les agrégés la même manière de vivre et de se conduire.

Nous avons la confiance que nos Vénérables Frères, les Evêques de chaque diocèse, aideront ce zèle, et lui donneront plus de vigueur encore par le concours de leur autorité ; qu'eux-mêmes, afin que les fidèles apprécient le Tiers-Ordre à sa juste valeur, le recommandent vivement aux membres de leur clergé. Ils obtiendront facilement ce résultat, s'ils veillent à ce que les aspirants à l'état ecclésiastique, dans le temps même de leur formation au Séminaire, revêtent les insignes de la *Pénitence*.

En attendant, pour vous tous, chers Fils, qui vous êtes donné rendez-vous à Rome, nous souhaitons de Dieu l'heureuse célébration de ce Congrès ; puisse votre Institut y puiser une nouvelle vigueur et une nouvelle ardeur pour des progrès de plus en plus marqués.

Que cette prière reçoive un gage favorable de la Bénédiction apostolique, qu'avec grand amour Nous vous accordons à vous mêmes et à toute la famille franciscaine.

Donné à Rome près Saint-Pierre, le 21 septembre 1900, la 23<sup>ème</sup> année de notre Pontificat.

LÉON XIII, Pape.



## Chronique Franciscaine

### A TRAVERS LE MONDE

**R**eligieuses Franciscaines. -- Il y a en France et ailleurs de nombreuses Congrégations de femmes se rattachant à l'Ordre de Saint-François. L'Espagne possède, en particulier, les Sœurs Tertiaires Franciscaines de l'Immaculée Conception.

Bénies il y a neuf ans par le Souverain Pontife, elles ont reçu récemment de Sa Sainteté l'approbation définitive.

**Inventeurs Capucins.** — Les visiteurs de l'Exposition universelle peuvent examiner un singulier appareil, « l'amortisseur acope, » destiné à faciliter singulièrement la marche. Il est dû au Frère Candide, de la Province de Savoie, et consiste en un ressort en acier trempé, placé entre deux plaques en acier, elles aussi.

Ce ressort aide la marche, diminue la fatigue en faisant reposer le pied comme sur un matelas invisible.

Un autre Capucin, le R. P. Paulin, de la Province de Ligurie (Italie) a découvert un nouvel avertisseur électrique pour éviter la rencontre des trains.

L'appareil, très simple et d'un maniement très facile, fonctionnera bientôt sur les lignes italiennes.

*(Echo de Saint François et de Saint Antoine.)*

**Le Congrès Marial.** — Le 8 septembre, s'est ouvert, dans la catholique cité de Lyon, au milieu d'un grand concours de prélats, de prêtres et de peuple, le congrès de la sainte Vierge.

Plusieurs vœux ont été émis. Nous sommes heureux de signaler ici le septième et le huitième, qui réjouiront les Tertiaires et tous les amis de l'Ordre.

7° Le Congrès émet le vœu que la délicieuse et souriante prose : *Stabat Mater speciosa*, soit introduite dans la liturgie, comme l'est déjà le *Stabat Mater dolorosa*, du même auteur, l'illustre poète franciscain, Jacopone de Todi.

8° On annonce de Rome que le Souverain Pontife s'apprête à reconnaître le culte de Duns Scot, le pauvre moine mendiant qui vint d'Oxford à Paris pour faire triompher dans la grande Université de France le dogme de l'Immaculée Conception.

A cette nouvelle, le Congrès unit sa demande à celle de l'Ordre entier des Mineurs, pour hâter la béatification du vaillant soldat de Marie, et pour lui obtenir le titre de Docteur de l'Immaculée ou de Docteur marianite que lui avait décerné l'Université d'Oxford.

## CANADA

**M**ontréal. — **Retraite annuelle des Frères.** — Jeudi soir, 27 septembre, commençait dans le modeste sanctuaire des RR. Pères Franciscains, rue Dorchester, la retraite annuelle pour les deux Fraternités des Frères du Tiers-Ordre, à Montréal: celle de Saint-François d'Assise et celle de Saint-Joseph.

Durant huit jours consécutifs, pour se préparer à la fête du Séraphique Père, et se retremper dans l'esprit de leur sainte Règle, les Tertiaires se rendirent aux exercices avec un empressement et une ferveur bien propres à montrer au Père Prédicateur que sa parole avait trouvé le chemin des cœurs.

Chaque soir, à 7½ hrs, la chapelle fut remplie : comme il faisait bon de se retrouver en famille ! il fallait entendre ces voix puissantes s'unissant dans un concert harmonieux pour faire monter au ciel les accents du repentir et de l'amour ; il fallait voir cette multitude d'hommes recueillis prier les bras en croix, avec une piété chaque jour plus vive.

Nous n'en doutons pas, la grâce a dû toucher bien des âmes

# L'ESPRIT DU T.-O. FRANCISCAIN

PAR

LE RÉVÉREND PÈRE PIERRE-BAPTISTE

De l'Ordre des Frères-Mineurs

(3ième édition)

Un fort volume in-12 orné de plusieurs gravures hors texte (*Prix : 2 francs*)  
*Les deux éditions françaises et anglaises se trouvent chez les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, 180, Grande Allée, Québec.*

---

RECUEIL DE CHANTS, — POUR LES RETRAITES, PÈLERINAGES ET RÉUNIONS DES TERTIAIRES DE SAINT FRANÇOIS.  
— PAR UN FRÈRE-MINEUR DE MONTRÉAL.

Se trouve à la maison du Tiers-Ordre, Avenue Seymour, 29, Montréal.

\$ 0.30 l'unité, \$ 3.25 la douzaine, \$ 25.00 le cent.

De toutes parts, des félicitations sont adressées à l'auteur, pour la bonne pensée qu'il a eue et la manière dont il l'a exécutée. — Dans certaines Fraternités, ce *Recueil* a été adopté manuel comme obligatoire pour les chœurs de chant. C'était le bon moyen d'arrêter l'introduction de sujets et de morceaux quelconques, souvent étranges au Tiers-Ordre et même à la vraie piété. Il serait à désirer qu'on en fit autant dans toutes les Fraternités, au grand profit de l'art musical et de l'esprit franciscain. Les morceaux qui composent le *Recueil* sont d'ailleurs éminemment faciles et se prêtent surtout au chant populaire qui est le plus avantageux dans une Fraternité.

---

L'AQUITAINE SÉRAPHIQUE, notes historiques sur l'Ordre des Frères-Mineurs, et en particulier sur la Province séraphique d'Aquitaine, par le T. R. P. Othon de Pavie, Ministre Provincial de l'Ordre des Frères-Mineurs. — Tome 1, in-8°, xi-315 p. — Chez les Sœurs Franciscaines, rue de La Teste, 36, à Bordeaux. — L'ouvrage entier comprendra 3 volumes.

L'œuvre du Père Othon de Pavie sera accueillie avec joie et reconnaissance par tous ceux qu'intéressent les études franciscaines et les souvenirs nationaux. C'est une première et importante contribution apportée à la reconstitution, si négligée jusqu'ici, de l'histoire de l'Ordre séraphique en France ; c'est un premier et brillant rayon de lumière jeté sur les gloires d'un passé, insoupçonné de la plupart d'entre nous, à l'heure présente.



## NOVEMBRE

- J. 1 Toussaint. — *A. G. no 26.*  
 V. 2 Commémoration des fidèles trépassés.  
 S. 3 Office de N.-D. du Perpétuel-Secours (du 16 juin).  
 D. 4 22me dim. après la Pentecôte. — Apparition de la médaille miraculeuse. — S. Charles Borromée, E. C., — SS. Vital et Agricole, MM.  
 L. 5 B. Raynier, f. l., 1 O. — Bse Hélène, V. 2 O.  
 M. 6 Office de S. Léon. I. *P. C.* (du 11 avril.) — Bse Félicie Méda, V., 2 O.  
 M. 7 B. Bernardin de Fossa, p., 1 O.  
 J. 8 Octave de la Toussaint. — Les IV SS. Couronnés, MM.  
 V. 9 Dédicace de la Basilique du Saint Sauveur. — S. Théodore, M.  
 S. 10 S. André Avellin, C. — SS. Tryphon et compagnons, MM. — *Neuvaine à sainte Elisabeth.*  
 D. 11 23me dim. après la Pentecôte. — Patronage de la T. Ste Vierge. — St Martin, E. C. — S. Mennas, E. M.  
 L. 12 S. Didace, f. l., 1 O. *I. P. 256 a. 50 q., E. F.* — B. Jean de la Paix, 3 O.  
 M. 13 S. Martin *I. P. M.* — Office des Défunts.  
 M. 14 B. Gabriel Ferreti, p., 1 O. — B. Nicolas de Tavilée, p., M. 1 O.

CONDITIONS. — Pour les Ind. plén., conf., com., visite et prières, 3 *Pater, Ave, Gloria* ; pour les Ind. part., prières seulement et visite.

N. B. — Les Tertiaires peuvent gagner ces Indulgences en visitant l'église paroissiale, s'il n'y a pas dans la ville, d'église franciscaine ou de chapelle du Tiers-Ordre.

Les Directeurs pourront afficher ce Calendrier dans la chapelle du Tiers-Ordre, et les fidèles dans leurs maisons particulières.

# CALENDRIER SÉRAPHIQUE

Quiconque devient pauvre de ses propres biens, s'adresse à Dieu : donc l'homme doit choisir les richesses célestes au lieu des richesses terrestres. Qu'y a-t-il de plus grand que de savoir se contenter de ses biens divins et se reprendre de ses propres richesses ?.....

### RECOMMANDATIONS

12 Malades. — 17 Grâces temporaires. — 22 Grâces permanentes. — 20 Neuvaines. — 10 Conversions. — 10 Défunts. — 1 Examen. — 5 Affaires importantes.

Réciter 6 *Pater Gloria.*

# DERNIER BIQUE

de ses biens, s'enrichit des biens de  
choisir les richesses célestes, et mépriser les  
e plus que de savoir exalter les bienfaits  
propres ?.....



1900

- J. 15 Ste Gertrude, V.  
 V. 16 Ste Agnès d'Assise, V., 2 O. *I. P.*  
 S. 17 Bse Salomé, reine, V., 2 O.  
 D. 18 24 dim. après la Pentecôte. — Dédicace  
 des Basiliques de S. Pierre et de S. Paul.  
 L. 19 Ste Elisabeth de Hongrie, Vve, 3 O.,  
 patronne des Sœurs du Tiers Ordre.  
 — *A. G. no 25. — 7 a. 7 q., — I. P. 256*  
*a. 50 q., E. F.* — S. Pontien, P. M.  
 M. 20 S. Félix de Valois, C.  
 M. 21 Présentation de la T. Ste Vierge. —  
*A. G. no 26.*  
 J. 22 Ste Cécile, V. M.  
 V. 23 S. Clément, P. M. — Ste Félicité, M,  
 S. 24 S. Jean de la Croix, C. — S. Chryso-  
 gone, M.  
 D. 25 25me dim. après la Pentecôte. — Ste  
 Catherine, V. M — *A. G. no 26. —*  
 Bse Elisabeth Bona, V., 3 O.  
 L. 26 S. Léonard de Port-Maurice, p., 1 O.  
*I. P. 256 a. 50 q., E. F.* — S. Pierre  
 d'Alexandrie, E. M.  
 M. 27 Bse Delphine, V. 3 O. — B. Raymond  
 Lulle, M., 3 O.  
 M. 28 S. Jacques de la Marche, p., 1 O. —  
*I. P., 256 a. 50 q., E. F.*  
 J. 29 Fête de tous les Saints des trois Or-  
 dres de N. S. Père S. François. — *I.*  
*P. 256 a. 50 q., E. F.* — Vigile.  
 S. Saturnin, E. M. — *Neuvaine à*  
*l'Immaculée Conception.*  
 V. 30 S. André, A.

ABRÉVIATIONS. — *A. G.* Absolution Générale,  
*I. P.* Indulgence plénière aux cond. ord. avec visite  
 d'une église du 1er ou du 2me Ordre, ou du T. O.  
 régulier; *S. R.*, Ind. des Stations de Rome; *M.*  
 Martyr; *C.* Confesseur; *Ev.* Evêque; *D.* Docteur;  
*V.* Vierge; *Vve.* Veuve; 1 O., 2 O., 3 O., 1er, 2me,  
 3me Ordre.

RECOMMANDATIONS

emp 22 Grâces particulières. — 3 Per-  
 mines. Conversions. — 5 Vocations. — 10  
 Affaires hâtes.

6 Pater Gloria.

VIE DU RÈV. PÈRE ARSÈNE-MARIE DE SERVIÈRES  
FRÈRE-MINEUR. — Par le Rèv Père Norbert, du même Ordre.  
—Se trouve à la maison du Tiers-Ordre, Avenue Seymour, 29. Prix :  
\$ 1.00.

---

LE XX<sup>e</sup> SIECLE. — Revue d'Études Sociales ; paraît tous les  
mois et forme, par année, deux volumes semestriels in-8° de 400 à 500  
pages.

Le prix de l'abonnement annuel est de 10 francs pour la France,  
et de 12 francs pour l'Étranger.

S'adresser à M. l'Administrateur du XX<sup>e</sup> siècle, 15 rue Cassette,  
Paris.

---

**NOS SAINTS**  
OU  
**ABRÉGÉ DE LA VIE**  
DES  
**SAINTS et BIENHEUREUX**  
DES TROIS ORDRES  
DE  
**NOTRE SÉRAPHIQUE P. S. FRANÇOIS**  
Orné de 212 gravures  
PAR  
Un **FRÈRE-MINEUR** de Montréal

*A la maison du Tiers-Ordre, Avenue Seymour 29, Montréal.*

*Prix : \$ 1.00 relié.*

Bon nombre de Tertiaires et de Directeurs de Fraternités s'adres-  
sent au bureau de la *Revue* pour se procurer les différents objets  
nécessaires : Scapulaires, cordes, couronnes franciscaines, manuels,  
etc... Nous sommes toujours heureux de faire les commissions de  
nos chers Tertiaires, toutefois il sera plus avantageux pour eux de  
s'adresser directement au magasin où se vendent ces différents objets.  
Ils y trouveront à des prix modérés tous les articles dont ils peuvent  
avoir besoin.

*Adresser les lettres à Madame la Supérieure,*

*Maison du Tiers-Ordre, Avenue Seymour 29, Montréal.*

et la retraite, bénie de Dieu et terminée en la fête du Séraphique Père, produira des fruits abondants de foi et de charité.

Nous voudrions donner une courte analyse des sermons : faute de mémoire et d'espace contentons-nous de dire, que chaque soir, avant l'instruction, le Père Prédicateur nous donna quelques explications sur chacun des points de la Règle, qui se trouva ainsi rappelée à tous les Frères, afin de les aider pour la visite.

Puis, le Prédicateur s'est appliqué à faire un heureux mélange des vérités terribles de la religion et des devoirs d'état du Tertiaire.

C'est ainsi qu'après avoir montré au début, dans la retraite, la visite de Jésus et de François, il a considéré, le second jour, le Tertiaire régénérant l'individu sans Dieu. Le troisième jour, il a placé le Tertiaire en face du péché, pour le considérer, le lendemain, régénérant la famille sans Dieu. Le 5<sup>e</sup> jour, le Tertiaire fut conduit à l'école de la mort, et le 6<sup>e</sup>, il comprit comment le Tiers-Ordre régénère la Société sans Dieu. Au 7<sup>e</sup> jour, le Tertiaire, à l'école de la miséricorde divine, prit des leçons de confiance et de courage. Il ne lui restait plus qu'à déposer ses résolutions entre les mains du Séraphique Père qui nous était dépeint, sur son lit de mort, donnant ses dernières instructions à ses enfants.

C'était le *Transitus* ; on se trouvait au soir du 4 octobre, la fête du Séraphique Père était terminée, et, avec elle, la retraite dont tous les frères garderont un religieux souvenir.

Secrétaire.

**Fête de N. S. Père saint François.** — Quelques mots seulement sur notre fête de saint François.

Elle est revenue cette année encore, toujours belle dans sa simplicité, toujours chère à nos cœurs. Comme tous les ans, ce qui en a fait le charme particulier, c'est le témoignage d'amitié réciproque des enfants de Dominique et de François.

D'après la coutume sept fois séculaire, fidèles au pieux rendez-vous du baiser fraternel, les Révérends Pères Dominicains de Saint-Hyacinthe, ayant à leur tête leur nouveau Prieur le Très R. P. Gonthier, nous ont célébré la messe solennelle à laquelle daignait assister Sa Grandeur Mgr Bruchési, archevêque de Montréal. Après la messe solennelle, encore suivant l'usage, nous avons rompu avec nos hôtes bien-aimés et nos frères en

saint Dominique le pain que chaque jour nous recevons de la charité des fidèles. A la fin du repas, une fois de plus, dans la prière de l'action de grâces a retenti le chant traditionnel que je vous traduis : « L'apostolique Père Dominique et le Séraphique Père S. François nous ont enseigné votre loi, ô Seigneur. » Daigne le ciel conserver et alimenter dans nos cœurs cette sainte amitié, héritage de nos saints Fondateurs !

Le soir, vers 3 hrs, aux Vêpres solennelles, le panégyrique du Séraphique Père a été donné par le R. P. Colomban-Marie, Gardien de notre couvent de Montréal : pris au dépourvu, obligé de prendre la place de l'orateur annoncé, dont le seul nom avait éveillé les désirs de tous, il a su durant une heure nous parler de N. Séraphique Père, heureusement inspiré dans la circonstance, par son amour filial.

Le soir, à 7 ½ hrs, a eu lieu la cérémonie touchante du *Transitus* qui a clôturé la retraite des Frères Tertiaires. Le sermon a été donné par le R. P. Gaston, qui avait prêché la retraite.

Il a rappelé en termes émus les derniers moments de saint François. Puis, s'adressant aux Frères Tertiaires réunis en grand nombre dans notre modeste chapelle, il leur demanda au nom de saint François d'être les témoins du Christ. *Soyez les témoins du Christ*, leur dit-il, au service de Dieu donnez votre vie, pour le succès de sa cause sachez donner votre sang. *Soyez des témoins du Christ*, des témoins qui affirment courageusement leurs convictions, vivant en vrais chrétiens. *Soyez les témoins du Christ*, opposez aux mœurs efféminées du siècle une âme trempée dans le sacrifice, l'expiation et les luttes de la vertu à l'école de la pénitence. *Soyez les témoins du Christ*, et par la sainteté de votre vie, attestez la sainteté du Maître dont vous suivez les sentiers.

S'adressant enfin à saint François lui-même, le prédicateur implore pour tous ses plus abondantes bénédictions. Espérons que ces bénédictions sont descendues nombreuses sur nos têtes : Un père peut-il rester sourd aux supplications d'un enfant dévoué et tendrement aimé ?

Rien de plus imposant que cette clôture de fête et de retraite par la cérémonie du *Transitus*, qui à la même heure, sur toute la surface du globe, réunit autour de saint François parlant pour les cieux, l'immense multitude de ses enfants.

Fraternité de N.-D. des Anges. Le 16 septembre

dernier, commençait la retraite annuelle de notre Fraternité, sous la protection de N.-D. des Sept-Douleurs et de Notre Bienheureux Père saint François, dont on célébrait les Stigmates le lendemain; les prédicateurs étaient les RR. PP. Gaston et Berchmans; l'écho de leur parole semblait pénétrer dans tous les cœurs, si l'on a pu en juger par l'attention et le recueillement qui ont présidé à tous les exercices. Les instructions furent suivies par la Fraternité entière et par un grand nombre d'autres personnes pieuses, désireuses de connaître le Tiers-Ordre et les nombreux avantages qu'il procure à ceux et à celles qui en font partie.

Les instructions ont roulé sur les vérités éternelles, sujet toujours si salutaire pour les âmes, et sur la fidélité que nous devons apporter à observer notre sainte Règle, et surtout l'esprit de cette même Règle qui doit être le mobile de toutes nos actions. Ce n'est ni l'habit, ni même la récitation du saint office, ainsi que les autres points de la Règle qui font le véritable Tertiaire, mais l'esprit de pénitence, de charité envers le prochain, de soumission à la volonté de Dieu dans l'état où il nous place. Ce n'est que dans la pratique de ces vertus que nous marcherons véritablement à la suite de Notre Séraphique Père. — Telles furent les pensées développées au cours de la retraite.

Le jour de la clôture, vingt-deux postulantes demandaient à être admises dans le Tiers-Ordre et recevaient le saint Habit, des mains du R. P. Berchmans.

#### Sœur Secrétaire

**Mile-End.** — Le dimanche, 26 août, dans l'église paroissiale de Mile-End, avait lieu la clôture de la visite annuelle de la Fraternité du St-Enfant Jésus. Revêtues du grand habit de l'Ordre, nos Sœurs Tertiaires psalmodièrent d'abord solennellement les Comples. Puis, M. le Curé, le zélé directeur de la Fraternité, reçut la sainte profession de dix sœurs novices, et eut de plus la consolation de donner le saint habit à vingt-six postulantes.

Les fidèles, admis pour la circonstance, durent emporter de cette réunion de famille franciscaine une bien douce et bien salutaire impression. Durant tout le cours de la retraite, fidèles aux convocations du Père Visiteur, ils étaient venus goûter nombreux le bonheur et la joie de vivre en union avec des âmes, que les sentiments d'une même charité, d'une même simplicité enchaînent.

Pour nous, c'est le cœur plein d'espérance, que nous avons quitté cette Fraternité si jeune encore, et pourtant déjà prospère. Une à une, en se présentant pour la sainte Visite, les Tertiaires vinrent toutes nous convaincre que comme leur vénéré Directeur, elles savent apprécier la grandeur de l'Ordre et son véritable esprit : esprit d'amour de Dieu et du prochain, manifesté par une vie en tout conforme aux lois de Dieu et de l'Eglise, dans la charité, la pénitence et la prière.

Dieu veuille maintenir en tous ces cœurs les aspirations vers une vie plus parfaite qu'il y a lui-même déposées, et bénir pour les féconder les désirs du dévoué Père de cette petite famille ! Attendant beaucoup du Tiers-Ordre, qu'il veut chez lui vraiment franciscain, ne suit-il pas d'ailleurs l'exemple de notre Illustre et bien-aimé Pontife Léon XIII, qui pour ramener le monde à Jésus-Christ, — il l'a dit lui-même, — met sa confiance dans le Tiers-Ordre de Saint-François ? Espérons qu'avant longtemps son attente sera comblée. Une douce et consolante expérience montrera une fois de plus que le Tiers-Ordre, loin d'être un obstacle au développement des œuvres paroissiales et des pieuses confréries en est en réalité un des plus puissants soutiens. Formant par sa Règle des cœurs profondément chrétiens, il assurera à la paroisse du Saint-Enfant Jésus, un groupe d'âmes capables de toutes les énergies et de tous les dévouements pour le bien. Véritables enfants du Séraphique Patriarche, partout autour d'elles, elles répandront « la bonne odeur de Jésus-Christ, » n'ambitionnant ici-bas d'autre gloire que celle d'être réellement disciples de la croix.

Les quelques frères Tertiaires isolés, rivalisant de zèle avec les Sœurs, se réunissent pour prendre la résolution de travailler à la diffusion de l'Ordre parmi les hommes de la paroisse. Le bon exemple, la parole, et surtout la prière, voilà les armes qu'ils se sont choisies. Puissent-elles, bénies de Dieu, leur assurer de consolantes conquêtes !

LE PÈRE VISITEUR.

**Sault au Récollet.** — La visite a eu lieu, les 9, 10, 11 septembre. Cette Fraternité va toujours en progressant en nombre et en ferveur. Le souvenir du Père Viel, Récollet, noyé par les sauvages, semble donner à cette paroisse un esprit tout franciscain. En quelques années, 360 personnes ont embrassé la Règle

du Tiers-Ordre. Les exercices de la retraite ont été suivis avec la plus grande régularité. Le Père Visiteur a constaté avec joie, parmi les Tertiaires, un grand amour pour leur sainte Règle. Il y en a qui font de réels sacrifices, pour assister aux réunions et gagner les indulgences. La visite a été clôturée par une cérémonie toujours touchante de quatre prises d'habit et cinq professions.

**Sainte-Anne des Plaines.— Visite de la Fraternité.**

— Le 18 septembre, le Rév. P. Xavier, O. F. M. est venu visiter la Fraternité du Tiers-Ordre de Sainte-Anne des Plaines. Les exercices ont été suivis avec zèle et piété. Les Frères et les Sœurs ont été heureux de remplir tous les points prescrits par la règle de la visite, et de se renouveler dans la ferveur et l'esprit de leur Père saint François. La Fraternité de Sainte-Anne est relativement peu nombreuse, quatre-vingt-seize frères et sœurs, le Directeur tenant plus à la ferveur de ses membres qu'à leur grand nombre.

Le soir du dernier jour de la visite, le Rév. P. Xavier a fait l'élection des membres des deux discrétaires.

Voici quel en a été le résultat :

**Discretaire des Frères.**

Fr. Supérieur . . . . .	M. Damase Limoge.
“ Assistant . . . . .	“ Magl. Forget.
“ Maître des Novices . . . . .	“ Michel Roussil.
“ Discret . . . . .	“ Jean-Baptiste Racine.
“ “ . . . . .	“ Benj. Forget.
“ “ . . . . .	“ Louis Charron.

**Discretaire des Sœurs.**

Sr. Supérieure . . . . .	Dame M. Roussil.
“ Assistante . . . . .	“ D. Gaudette.
“ Maîtresse des Novices . . . . .	Meille C. Charbonneau.
“ Secrétaire . . . . .	“ Marie Renaud.
“ Discrètes . . . . .	Dame Magloire Forget, M. Philomène Mary, Dame J.-B. Racine, Melle Angéline Barret.

Le Directeur de la Fraternité : L'abbé G. DUGAS, Ptre.

**Lacadie. — Visite de la Fraternité.** — Cette Fraternité, qui ne compte pas cent membres, pourrait, à juste titre, être proposée à beaucoup d'autres, comme modèle de ferveur et de régularité dans l'observance de la Règle. Les Tertiaires sont, en toute vérité, le bras droit de M. le Curé qu'ils secondent de tout leur

pouvoir dans ses œuvres paroissiales. Les saints exercices de la retraite ont été suivis avec exactitude et recueillement, non-seulement par les Tertiaires, mais encore par beaucoup d'autres paroissiens. La visite s'est terminée par une imposante cérémonie de plusieurs prises d'habit et professions. Comme le Discrétoire des Sœurs exerçait son office depuis trois ans, le Visiteur a convoqué toute la Fraternité pour faire de nouvelles élections. Le résultat en a été la réélection unanime de l'ancien Discrétoire. Les Tertiaires ont montré dans cette circonstance qu'elles savaient apprécier à leur juste valeur, le zèle et le dévouement des Sœurs, qui jusqu'à ce jour étaient à la tête de la Fraternité.

Ajoutons que le Directeur fait régulièrement la convocation du Discrétoire pour l'admission des postulantes à la vêtue, et des novices à la profession, de plus toutes les fois que le bien commun de la Fraternité le demande.

Le Père Visiteur.



## Les Franciscains à Québec



**A**PRÈS la conquête anglaise, qui supprima les religieux, l'Ordre franciscain eut encore un semblant d'existence au Canada, jusqu'à l'incendie du Couvent des Récollets à Québec, Couvent qui occupait l'emplacement de la Place d'Armes actuelle (1). Cet incendie fut le signal de la dispersion, et les derniers survivants des anciens Missionnaires du pays, Frères Louis, Marc, et Paul moururent durant le premier quart de ce siècle.

Toutefois, ce XIX<sup>e</sup> siècle ne devait pas s'achever sans voir les enfants du Séraphique Père revenir dans la vieille métropole, dont avec Champlain ils sont les fondateurs.

Revenus dans le pays, il y a six ans, ils avaient dès lors tourné leurs yeux vers Québec, mais il fallait attendre l'heure de la Providence. Cette heure désirée a sonné. Sur l'invitation de Sa

(1) Voir notre livraison de janvier 1900.

Grandeur Mgr Bégin, la Communauté de Montréal, aujourd'hui nombreuse et prospère, va envoyer une colonie à Québec, comme autrefois de Québec les Récollets étaient venus s'établir à Montréal. Déjà le Rév. P. Ange-Marie, bien connu de nos lecteurs, est parti pour sa nouvelle résidence, afin de préparer une demeure provisoire aux religieux qui incessamment vont le rejoindre.

Les lecteurs de la *Revue* nous sauront gré de leur faire part des impressions ressenties par le Vénéré Père en mettant les pieds sur cette terre qui, pour les descendants des Récollets, est une terre sacrée.

*Québec, 4 octobre, 1900.*

AU RÉVÉREND PÈRE COLOMBAN MARIE

*Délégué Provincial pour le Canada*

Mon Révérend Père,

*Deo Gratias!* Je n'ai que de bonnes nouvelles à vous communiquer, et nous devons bénir la Providence qui a tout disposé pour sa gloire et notre consolation. Au nom de la sainte obéissance, et par ordre du Très Révérend Père Provincial, vous m'avez envoyé dans la vieille cité de Champlain, pour y ressusciter l'Ordre de Saint-François. J'étais heureux de reprendre les traditions du passé, et de mettre le pied sur cet antique champ d'action de nos Pères, en ce jour du 29 septembre, consacré au glorieux Archange saint Michel, que Notre Séraphique Père aimait et vénérât si dévotement.

M. l'abbé Pâquet, Aumônier de nos Sœurs Franciscaines Missionnaires, est venu au devant de nous, et nous a conduits, le Père Berchmans et moi, à son presbytère si hospitalier. Véritable ami de l'Ordre, il se réjouit tout le premier, de ce que les Frères-Mineurs aient de nouveau leur place dans la Cité de Québec. Il a daigné accepter pour nous la charge de Syndic apostolique.

« Le lendemain dimanche, 30 septembre, j'ai célébré ma première messe à Québec, et je vous avoue, mon Révérend Père, qu'une vive émotion s'est emparée de mon âme à la pensée que je renouais en ce jour l'antique chaîne de l'histoire deux fois brisée par le malheur des temps. Elles venaient naturellement à ma

mémoire les dates de 1615 et 1670, auxquelles vient maintenant s'ajouter celle de 1900. Il me semblait être transporté aux temps reculés de la colonie naissante, et je partageais les sentiments de ces vaillants Missionnaires, célébrant leurs messes dans une humble chapelle, ou au milieu de la forêt, surtout, quand ils la célébraient pour la première fois. Les larmes devaient couler de leurs yeux comme aussi elles coulèrent des miens. Sans doute, les temps sont changés, ce qui autrefois était une mission sauvage que nos Pères venaient éclairer des splendeurs de la foi, c'est maintenant une ville prospère et florissante ; la forêt s'est retirée bien loin pour faire place à l'industrie et au commerce, il n'y a plus là de sauvages à évangéliser, car grâce à Dieu, la lumière évangélique que nos devanciers y apportèrent, non seulement ne s'est point éteinte, elle y brille, au contraire, d'un pur et vif éclat. Toutefois, il y a encore des pécheurs à convertir et des âmes à conduire au ciel ; il me semblait que mon être tout entier s'attachait indissolublement à cette terre sacrée, qui avait pour moi, tout à la fois la valeur d'une acquisition toute nouvelle et le prix d'un antique héritage consacré par les labeurs apostoliques de nos Pères.

« Le soir, dans la Chapelle de nos Sœurs Franciscaines, il m'était permis, par une gracieuseté de Monsieur l'Aumônier, d'adresser la parole aux fidèles. Plusieurs de nos Pères, sans doute, ont prêché à Québec depuis notre retour au Canada, et le Père Bechmans prêchait en ce moment même à nos Tertiaires de Saint-Sauveur ; il me semblait pourtant avoir reçu de l'obéissance une mission qu'aucun autre n'avait eue jusqu'ici, et dans cette pensée, pour obéir au précepte du Seigneur Jésus envoyant ses apôtres, et au conseil du Séraphique Père, envoyant ses enfants à travers le monde, j'ai souhaité à cette ville la paix et la bénédiction de Dieu. Mon cœur appelait tout particulièrement la bénédiction du Pasteur suprême sur Monseigneur l'Archevêque, qui veut bien nous inviter à être ses humbles collaborateurs ; je la demandais pour ces prêtres dévoués dont nous devenons les modestes auxiliaires, et en particulier pour ceux qui se sont déjà intéressés si activement à notre fondation naissante ; je demandais avec ferveur la paix, la prospérité, le bonheur pour toute la ville de Québec, et à l'exemple de mon Séraphique Père saint François, bénissant Assise, sa ville natale, je demandais au Seigneur de la rendre

féconde en citoyens du ciel. Ecrasé par le sentiment de ma faiblesse, je me sentais en même temps la force de l'Évangile, cette force qui ne vient pas de l'homme mais bien du Seigneur : c'est Lui qui envoie, en disant de souhaiter la paix ; aussi, j'avais la conviction d'être exaucé parce que je ne pouvais douter ni de la parole de celui qui est mon Dieu, ni de la mission qu'il m'avait donnée.

« Présenté par M. l'abbé Pâquet, j'ai fait le lundi, 1<sup>er</sup> octobre, ma première visite à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque et à Mgr Marois, Grand Vicaire du diocèse. Ils m'ont reçu avec une bonté toute paternelle qui me sera toujours un touchant et précieux souvenir, ils ont bien voulu agréer mon filial hommage ; Monseigneur l'Archevêque m'a accordé bien affectueusement la bénédiction qui encourage, fortifie et confirme.

« Le 2, au soir, j'avais la joie de me trouver au milieu de notre belle et édifiante Fraternité de Saint-Sauveur, que visite en ce moment le Père Berchmans ; j'adressai la parole à nos Frères et Sœurs réunis pour l'exercice de la retraite. On est obligé de constater que Notre Père saint François vit et travaille dans cette bonne ville de Québec, quand on voit qu'il y compte des enfants si nombreux et si pleins de son esprit.

« Aujourd'hui, fête de Notre Séraphique Patriarche, j'ai chanté la grand'messe chez nos Sœurs Franciscaines ; sans avoir toutes les splendeurs de la grande fête de Montréal, la fête de Québec avait un air de famille que le Père lui-même devait aimer. Et si la pensée des années précédentes se présentait à mon esprit avec l'auréole de jours pleins de bonheur et de charmes, si cette pensée prenait la forme d'un regret, je consolais mon âme par l'assurance fortifiante que saint François mon Père était heureux de voir ses enfants établis à Québec pour le jour de sa fête.

« Le soir, après le sermon à la communauté, j'ai présidé la réunion extraordinaire de la jeune Fraternité du T. S. Sacrement. Fondée et maintenue dans des conditions particulièrement difficiles, elle n'en est pas moins florissante. Je ne tarderai pas à voir enfin la Fraternité de Saint-Roch que le Père Berchmans visitera la semaine prochaine.

« La Ville de Québec n'a pas seulement vu reparaître la *burse* franciscaine, elle a vu également renaître la *vie* franciscaine. J'ai parcouru en mendiant, quelques magasins de la cité, demandant,

comme saint François l'aurait fait, pour l'amour de Dieu, ce qui est strictement nécessaire pour la petite maison que nous allons habiter sans tarder. Que chacun se soit montré généreux à notre égard, c'est chose qui ne vous étonne pas, mon Révérend Père, vous connaissez la réputation de charité que Québec a toujours su conserver, et qui ne se dément jamais. D'ailleurs si nous imitons Notre Séraphique Père, il ne manquera pas, n'est-ce pas, de nous bénir, nous rappelant le contrat qui est fait entre le monde et nous : « nous devons l'édifier et il doit nous nourrir. » Tout en bénissant ses enfants, il bénira aussi leurs chers bienfaiteurs et cette bénédiction qui tombe de ses mains stigmatisées ne peut que porter avec elle la prospérité, le bonheur et le salut.

« Je vous devais, mon Révérend Père, ces quelques détails sur notre nouvelle fondation de Québec, que Dieu daigne la bénir et la faire prospérer ! Comme gage de cette bénédiction céleste, daignez vous-même, mon Révérend Père, bénir votre humble fils, chargé de cette fondation, quoiqu'il soit indigne d'un tel honneur et incapable d'une telle responsabilité. »

FR ANGE MARIE, O. F. M.



## Les Missions franciscaines

### CHINE



u Hou-nan. — L'attention des peuples civilisés est en ce moment fixée sur la Chine où les massacres se continuent.

Nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs le martyr de Monseigneur Fantosati, Frère-Mineur, vicaire apostolique au Hou-nan, et de ses compagnons. Le Procureur des missions franciscaines en Chine nous communique sur leur massacre les détails suivants :

*Hankow, 20 juillet.*

Monseigneur (1),

« Vous avez dû recevoir mon second télégramme vous annonçant le massacre de Mgr Fantosati et du Père Joseph Gambara.

(1) Mgr POTRON, évêque de Jéricho.

« Voici comment les choses se sont passées.

« A la première annonce du péril, le Père Quirin écrivit immédiatement à Mgr Fantosati, qui, ainsi que je vous l'ai dit, était absent. Averti par cette lettre, Monseigneur prit avec lui le Père Joseph, qui se trouvait dans les environs, et tous deux ensemble, allèrent à Hengchow-fou. Leur but était de secourir leurs confrères et les chrétiens, en même temps que de faire face au danger ; ce fut en réalité pour consommer leur sacrifice.

« Arrivée sous les murs de la ville, avant même de débarquer, Sa Grandeur envoya un exprès au *Taotai*, première autorité de l'endroit, pour lui demander protection. Les voyageurs furent-ils aperçus, ou, seconde version, le *Taotai*, prévenu de leur arrivée, excita-t-il lui-même la populace, toujours est-il qu'en un clin d'œil une foule compacte se trouva sur le bord du fleuve, sauta sur l'embarcation, s'empara de nos deux chers confrères, l'Évêque et son compagnon, leur creva les yeux, se livra sur eux à de tels excès, les frappèrent si cruellement de coups de bâton, que le Père Joseph expira au bout de deux heures, et Monseigneur deux heures plus tard.

« Le Père Jérémie Pedroni, qui, vous vous en souvenez, s'était dirigé sur Canton, trouva que la route était dangereuse. Il rebroussa chemin et vint se réfugier à Hankow. Si lamentable est le récit qu'il fait de la désolation dans laquelle se trouve la mission, qu'il arrache forcément des larmes.

« Les Pères Quirin et Basile se sont réfugiés chez une bonne famille païenne, à qui le Seigneur, espérons-le, accordera, en retour de son hospitalité, le don de la foi.

« Nous sommes sans nouvelles des autres Pères, mais nous espérons qu'ils sont sains et saufs. Les chrétiens du Hou-nan méritent des éloges. Non seulement ils sont demeurés fermes dans la foi, mais ils ont fait tous leurs efforts pour sauver les Missionnaires.

« Le consul use de tous les moyens en son pouvoir pour venir en aide au vicariat désolé, et pour arrêter le déchaînement de la persécution. . . . .

Signé : PICCOLI.

Un premier télégramme avait annoncé la mort des Pères Césidius et Etienne. Celui-ci avait été massacré avec son domestique et un séminariste nommé Ly. Le Père Césidius avait été badigeonné de pétrole, enveloppé de cotonnade et brûlé vif. Les

différents organes de la presse donnent des détails atroces sur la mort de Mgr Fantosati. Après les avoir aveuglés, les païens enfoncèrent un bambou de bas en haut dans le corps du vénérable évêque, de telle sorte que planté dans le bas-ventre, le bâton sortait à la naissance du cou. Tombé sans connaissance, ils le laissèrent pour passer à son compagnon. Mais l'excès de la douleur réveilla le martyr, qui malgré sa faiblesse, commença à faire des efforts pour retirer lui-même le bambou de son corps. Ce que voyant, les misérables revinrent à la charge et le traversèrent d'un autre bambou dans le même sens. C'est dans ce tourment que le martyr expira.

A Henschow-fou, les brigands se jetèrent sur un orphelinat, enlevèrent les grandes jeunes filles et se débarrassèrent des petites en les jetant dans les flammes.

Cette mission du Hou-nan était de date récente : fondée en 1879 elle comptait déjà plus de 7.000 catholiques.

**Au Chan-Si septentrional.** — C'est avec une sainte envie que les Frères-Mineurs français voyaient la palme du martyr réservée jusqu'à présent à leurs confrères italiens, comme s'ils n'étaient pas dignes eux aussi de la cueillir. Mais, voici que Dieu s'est servi de la cruauté chinoise pour combler leurs désirs.

Les dernières nouvelles de Chine nous annoncent le massacre à Tai-ien-fou, Chan-Si septentrional, de tout le personnel présent à la Mission, c'est-à-dire : Monseigneur Grassi, Vicaire apostolique, Monseigneur Fogolla, son coadjuteur, à peine sacré en Europe depuis un an et demi, un Père italien, un Père français, le Père Théodoric, de Saint-Taur, au diocèse d'Albi, et sept religieuses Franciscaines Missionnaires de Marie. On n'a pas d'autres détails sur ce massacre. C'est la première fois que le sang du martyr empourpre la robe blanche des Franciscaines Missionnaires. Jusqu'à présent, ce jeune Institut, remarquablement fécond et répandu sur toute la surface du globe, avait bien mérité de saint François par son zèle, son courage et ses œuvres, mais aujourd'hui saint François peut dire de ses filles, ce qu'il a dit des premiers martyrs de son Ordre : « Maintenant, du moins, je puis dire en toute vérité que j'ai des Frères-Mineurs. » Aussi, nous permettons-nous d'offrir à tout l'Institut, à sa vénérable Fondatrice et à la Communauté de Québec nos félicitations les plus sincères.

Le Cardinal préfet de la Propagande apprenant la mort des sept Religieuses fit adresser à la Rév. Mère Supérieure Générale de l'Institut une lettre de condoléances. Il y est dit : « Je suis heureux de vous faire, T. Rév. Mère, ainsi qu'à tout l'Institut des Franciscaines Missionnaires de Marie, les plus vives félicitations pour la gloire que jette sur l'Institut le trépas de ces héroïnes, tuées en haine de cette foi pour laquelle elles s'étaient consacrées entièrement au salut des infidèles.

Le Très Saint Père informé de ce douloureux événement envoie à tout l'Institut que vous gouvernez si sagement une très spéciale bénédiction . . . . . LOUIS VECCIA, Sec.

Voici les noms de ces héroïnes : Marie Hermine, supérieure Marie de la Paix, Marie Chiara, Marie de saint Just, Marie Nathalie, Marie Amandine et Marie Adolphine. Deux d'entre elles étaient italiennes, deux belges et trois françaises.

Quant au Révérend Père Théodoric, voici en quels termes le T. R. P. Othon, Provincial de la Province Saint-Louis en Aquitaine (France), annonçait sa mort :

Le T. R. P. OTHON, Provincial, et les FRÈRES-MINEURS de la Province de Saint-Louis, en Aquitaine, ont la douleur de vous annoncer le décès de leur Frère en saint François.

**Le Révérend Père THÉODORIC, de Saint-Martin-de-Taur**  
(Dans le siècle THÉODORIC-JOSEPH-MARIE BALAT)

Né à Saint-Martin-de-Taur (Tarn) le 23 octobre 1858,

Entré au Couvent des Franciscains de Pau en juin 1880,

Missionnaire Apostolique au Chan-Si septentrional (Chine) depuis 1884,

Mis à mort, au mois d'août dernier, avec le Vicaire Apostolique du Chan-Si septentrional et son coadjuteur Mgr GRASSI, et Mgr FOGOLLA, Evêques Franciscains.

Nous recommandons à vos prières leurs âmes, leurs chrétiens anéantis et leurs persécuteurs !

*Venez, Saints de Dieu, accourez : portez son âme en présence du Très-Haut. (Off. des fun.)*

Bordeaux, Couvent des Franciscains, rue de Pessac 210, 24 septembre 1900.

Au dernier moment, les journaux nous renseignent sur la manière dont ce groupe de missionnaires a péri. Le gouverneur du Chan-si avait averti les Missionnaires de prendre la fuite. Il leur

proposa des passe-ports (ya-men), pour plus de sécurité, et les invita à venir les prendre à sa résidence. Les deux évêques, les deux Pères et les sept religieuses se rendirent donc auprès du gouverneur, sans aucune défiance. A peine arrivés, il furent tous saisis et décapités devant le monstre, assis à son tribunal.



## Petite Correspondance

\*\*\*\*\*

**F. R. à C. S.** — Dans l'église de ma paroisse, il y a trois allées : j'ai coutume de faire mon chemin de croix en me contentant de parcourir l'allée centrale, sans suivre les stations par les allées latérales les plus rapprochées— mon chemin de croix est-il valide ?

RÉPONSE : Très certainement.

**A. L. à E. R.** — Lorsque le chemin de la croix se fait solennellement et que la foule n'est pas trop considérable, est-on obligé pour gagner les indulgences de suivre le prêtre dans l'allée à chaque station ?

RÉPONSE : Lorsque la foule est considérable, et qu'on ne peut sans désordre accompagner le prêtre à chaque station, les fidèles gagnent les indulgences en restant à leurs places, pourvu qu'ils se lèvent à chaque station en se tournant vers le prêtre, si c'est possible ; mais dans le cas où, la foule n'étant pas si considérable, on peut sans désordre suivre le prêtre, il faut le faire et l'accompagner à chaque station, à moins qu'on n'en soit dispensé, par un indult spécial.

**R. M. D. au C.** — Peut-on indulgencier des crucifix tout en fer ?

RÉPONSE : Il est vrai que par un décret de la Sacrée Congrégation des Indulgences en date du 29 février 1820, le fer est rangé parmi les matières non susceptibles de recevoir l'application des indulgences ; mais la teneur de ce décret a été modifiée par Pie IX, le 14 mai 1853, où il dit formellement que les objets en fer peuvent désormais être admis à être indulgenciés : « Notandum tamen Sanctitatem suam ea etiam (objecta) quæ *ex ferro* confecta sunt admittere, licet usque nunc prohibita essent. »

Et plus récemment, le 23 février 1878, lorsqu'il fit faire le nouveau catalogue des indulgences, le Souverain Pontife Léon XIII, a fait retrancher le fer de la liste des matières non admises pour les indulgences.

D'où il suit qu'aujourd'hui, sans aucun scrupule, on peut indulgencier les crucifix en fer.

**D. R. à M.** — J'appartiens au Tiers-Ordre du Saint Sacrement, puis-je faire partie en même temps du Tiers-Ordre de Saint-François ?

RÉPONSE : Oui, sans aucun doute, et cela pour deux raisons.

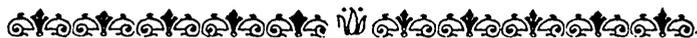
1° Parce qu'il n'y a pas, que nous sachions, de Tiers-Ordre du Saint Sacrement. Nous tenant au courant des actes du Saint-Siège, et lisant habituellement les *Revue*s des Pères du Saint Sacrement, nous n'y avons jamais vu qu'un Tiers-Ordre ait été concédé aux Pères du Saint Sacrement.

2° Lors même qu'il existerait une association légitimement et canoniquement instituée sous le nom de Tiers-Ordre du Saint Sacrement, ce ne serait pas un Tiers-Ordre *proprement dit*. Le Saint-Siège n'accorde de Tiers-Ordre *proprement dit* qu'aux Ordres religieux qui font des vœux solennels, et non pas aux congrégations à vœux simples. Or, la défense d'appartenir simultanément à deux Tiers-Ordres ne s'applique qu'aux Tiers-Ordres *proprement dits*, comme sont ceux de saint Dominique ou du Carmel. Si donc, il existait réellement un Tiers-Ordre du Saint Sacrement, sans que nous en eussions connaissance, aucune loi n'empêcherait les Tertiaires de saint François d'entrer dans cette œuvre ou association qui n'aurait de Tiers-Ordre que le nom, et vice-versâ, rien n'empêcherait les associés de cette œuvre d'entrer dans un Tiers-Ordre véritable, au contraire, ils y ont tout avantage.

Il faut en dire autant de certains Tiers-Ordres établis dans ces derniers temps, comme le Tiers-Ordre de Marie, du Sacré-Cœur, etc. ce ne sont pas des Tiers-Ordres *proprement dits*, ce sont de simples associations qui ne peuvent nullement empêcher leurs membres d'entrer dans un Tiers-Ordre véritable, et réciproquement.

D'ailleurs, la Cour de Rome fait voir par ses actes les plus récents que dorénavant elle ne permettra plus à des associations de ce genre de prendre même le nom de Tiers-Ordre.

Fr. GASTON, O. F. M.



## FAVEURS DE SAINT ANTOINE



**Montréal.** — Etant menacé de perdre une bonne place, je commençai une neuvaine à saint Antoine, lui promettant d'acheter sa statue et quelques pierres pour la construction de l'église Saint-François. Tout s'est arrangé pour le mieux. Merci à saint Antoine.

Une ouvrière.

— Merci à saint Antoine pour deux grâces obtenues.

Une abonnée.

— Remerciements à saint Antoine pour grâce obtenue, avec promesse de publier.

H. H.

— Merci à saint Antoine pour faveur obtenue, après promesse de pain pour ses pauvres.

Dame E. M.

— Remerciements à saint Antoine qui m'a fait retrouver un objet précieux.

Une Tertiaire.

— Mille remerciements à saint Antoine qui m'a fait retrouver 33 piastres, après que je lui eus promis du pain pour ses pauvres et la publication dans la *Revue*.

Dame H. M.

— Reconnaissance à saint Antoine pour succès d'examen, grâce à sa protection. O. B.

— Un jeune homme remercie saint Antoine qui lui a fait trouver une situation.

— Mille actions de grâces à saint Antoine qui a procuré d'honorables situations à des personnes qui me sont chères, après promesse de neuvaines et de publication. Une lectrice, de Saint-Eugène de Grantham.

— Nous ne pouvons assez remercier saint Antoine du bienfait insigne qu'il nous a accordé ; jamais nous ne l'oublierons.

Des Tertiaires reconnaissants.

— J'ai reçu de saint Antoine des faveurs si précieuses qu'elles me paraissent presque impossibles. Merci du fond du cœur. Une Tertiaire.

— Merci à saint François et à saint Antoine ; après une neuvaine faite en leur honneur, ils m'ont accordé ce que je désirais. Merci mille fois.

Un Tertiaire.

— Une Tertiaire remercie saint Antoine de la faveur qu'il lui a accordée.

— Je viens m'acquitter d'une promesse à saint Antoine en faisant publier l'insigne faveur qu'il m'a faite, en détournant une grande injustice qu'on se préparait à faire à l'un des membres de ma famille. Une Tertiaire.

— Grand merci au bon saint Antoine pour deux grâces spirituelles obtenues par son intercession.

— Reconnaissance à saint Antoine pour guérison obtenue. Tertiaire.

**Saint-Antoinin.** — Mon enfant a été guéri miraculeusement par l'intercession de saint Antoine. Mille actions de grâces au grand Thaumaturge.

Une mère de famille.

**Trois-Rivières.** — Grand remerciement à saint Antoine pour faveur reçue de sa libéralité.

Un abonné, Tertiaire.

**Saint-Paulin.** — Grande faveur obtenue de saint Antoine ; je répare une négligence qui date d'un an. Une Tertiaire négligente.

**Hancock, Mich.** — Remerciements à saint François pour nous avoir fait trouver un contrat de maison, après lui avoir promis une piastre pour son église et la publication dans la *Revue*.

**Québec.** — Merci à mon frère saint Antoine de m'avoir fait retrouver un objet que je croyais à jamais perdu. Gloire, honneur, amour à saint Antoine.

— Remerciement à saint Antoine pour faveur obtenue. A. A.

— Remerciement à saint Antoine pour faveur obtenue, après avoir promis de donner quelque chose à ses enfants.

**Kingersheim.** — Grande faveur de Saint Antoine ! Dimanche soir, en prenant le train, j'ai remarqué que je venais de perdre un objet de valeur, auquel je tenais beaucoup, pour plusieurs raisons. J'ai immédiatement fait des recherches pour le trouver, mais inutilement. Alors, je me suis rappelé saint Antoine, et l'ai invoqué tout le long du chemin. A l'arrivée, de la gare à la maison, il y a un long trajet que nous avons fait à pied. J'avais oublié complètement mon objet perdu, lorsqu'à la maison, enlevant mon manteau sans penser à rien, l'objet tombe, tel qu'il était situé, de ma manche par terre. J'aurais dû le perdre vingt fois, en marchant si longtemps dans l'obscurité :

on fut très surpris autour de moi de cette faveur vraiment due à saint Antoine de Padoue. Je veux l'aimer et le prier davantage : envoyez-moi toutes les prières que vous avez, afin que je puisse les réciter en son honneur.

Dame J. K.

Worcester, E. U. — Je viens, moi aussi, remercier de tout cœur le bon saint Antoine d'une guérison obtenue en lui promettant de la faire publier.

Une Abonnée.

Hochelaga. — Une grande faveur reçue du puissant saint Antoine ; je fis plusieurs neuvaines en son honneur, je promis en plus des pains pour ses pauvres, et l'insertion de ses faveurs dans la *Revue*.

Manchang, E. U. — Le bon et puissant saint Antoine m'a accordé de grandes grâces, après ma promesse de donner pendant un an un pain à ses pauvres tous les mois, et de faire publier la faveur. Béni et loué soit-il !

Saint-Agapit. — Après plusieurs neuvaines, nous avons obtenu une guérison du grand Thaumaturge saint Antoine.

M. N. D.

Saint-Henri. — Bénis soient le glorieux saint François et saint Antoine ; depuis longtemps je sollicitais une bonne place pour mon mari, ils me l'ont accordée.

B. C. U.

Saint-Blaise. — J'ai promis à saint Antoine de faire publier dans la *Revue* la faveur que je lui dois. Actions de grâces.

Une Abonnée.

Sainte-Cunégonde. — Le bon saint Antoine m'a fait trouver de l'ouvrage ; je lui suis bien reconnaissant.

Un Abonné.

Chambly. — Reconnaissance à saint Antoine pour grande faveur obtenue.

V. M.



## NÉCROLOGIE

Sainte-Dorothée. — Dame Michel Coté, né Esther Valiquette, décédée en la fête des Stigmates de saint François, à l'âge de 81 ans, après six années de profession.

Sainte-Anne des Plaines. — Dame Christophe Racine, en religion Sœur Philomène, décédée le 22 janvier dernier, à l'âge de 62 ans, après 6 années de profession.

— Dame Magloire Latour, en religion Sœur Sainte Claire d'Assise, décédée le 3 août, à l'âge de 68 ans, après 4 années et 5 mois de profession.

— Dame Joseph Soucisse, en religion Sœur Séraphine, décédée le 6 septembre, à l'âge de 69 ans, après un an de profession.

Saint-Joseph de Lévis. — Dame Jean-Baptiste Nolin, en religion Sœur Sainte Elisabeth, décédée le 21 septembre, à l'âge de 35 ans.

**Saint-Henri de Lévis.** — M. Joseph Nadeau, décédé le 10 septembre, à l'âge de 81 ans. Il avait pris l'habit depuis un mois.

**Sainte-Thérèse.** — Dame François-Xavier Limoges, décédée le 20 septembre, après quelques années de profession.

**Saint-Hermas.** — Delle Marie Rosilia Cyr, Sœur Saint Isidore, décédée à l'âge de 21 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

**Saint-Barthélemy.** — M. Norbert Laurendeau, père, en religion Frère François, à l'âge de 78 ans.

— Melle Maria Barrette, en religion Sœur Joseph, pieusement décédée le 6 août dernier, à l'âge de 26 ans.

**Saint-Constant.** — Melle Emilia Brisson, décédée le 16 juillet, à l'âge de 17 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

**Sainte-Anne de Beaupré.** — Les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie recommandent aux prières des lecteurs de la *Revue*, l'âme de leur regrettée Sœur Marie Clérina de Jésus, décédée à Sainte-Anne, à l'âge de 32 ans.

**Montréal.** — **Fraternité Sainte-Elisabeth.** — Melle Alphonsine Brunet, décédée le 7 avril, après 10 mois de profession.

Dame François-Xavier Guernon, en religion Sœur François-Xavier, décédée à l'âge de 68 ans, après 13 années de profession.

Dame Anselme Robitaille, en religion Sœur Elisabeth, décédée le 6 octobre, après 3 ans de profession, dans la 67<sup>e</sup> année de son âge.

— M. l'abbé Georges Hippolyte Martin, sous-diacre et Tertiaire, décédé le 14 septembre.

— Dame Auguste Lebeau, Tertiaire, récemment décédée.

**Fraternité N.-D. des Anges.** — Dame Arthur Lefebvre, en religion Sœur Saint Antoine de Padoue, décédée le 6 octobre, après 6 ans de profession, à l'âge de 52 ans.

**Fraternité Saint-Joseph.** — M. Jean Viger, en religion Fr. François d'Assise, décédé le 14 septembre, à l'âge de 56 ans, après 11 ans de profession.

**Chemin de Croix Perpétuel.** — Dame Michel Côté. — Dame Thérèse Hardy. — Dame Basile Brousseau. — Dame Zénon Bérard. — Melle Maria Barrette.